



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES ET AUDITIONS PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LOI N° 36 LOI SUR LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

PRÉSENTATION DE SWITCH, L'ALLIANCE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE AU QUÉBEC

PORTES-PAROLLES

ANDRÉE-LISE MÉTHOT

ETIENNE COUTURE

QUÉBEC

10 MAI 2013

« ...derrière les actions, **il y a une vision, celle d'un Québec avant-gardiste, vert et prospère.** C'est ce que va leur offrir notre Banque de développement économique du Québec. »

Élaine Zakaib, 24 avril 2013

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés,

Nous tenons à remercier les membres de la Commission de l'économie et du travail pour leur invitation à prendre part aux consultations du projet de loi n°36, Loi sur la Banque de développement économique du Québec (BDEQ).

D'entrée de jeu, nous souhaitons saluer le dépôt du projet de loi visant la création de la BDEQ dont l'objectif vise à rendre plus cohérentes les actions du gouvernement en matière de soutien aux entreprises.

A PROPOS DE SWITCH

Switch, l'Alliance pour une économie verte au Québec, souhaite accélérer le virage vers une économie verte afin de contribuer à une société québécoise innovante, résiliente, concurrentielle qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie.

L'Alliance travaille donc à l'émergence d'une vision et d'un leadership social, politique et économique clairs, au développement d'une plus grande cohérence dans les politiques et les interventions de l'État et à la convergence des initiatives du secteur public, privé, associatif, coopératif et mutuel, et de la société civile en faveur d'une économie verte.

L'Alliance regroupe des organisations issues des milieux économiques, financiers, associatifs et environnementaux : Cycle Capital Management, la Fondation David Suzuki, Écotech Québec, la grappe des technologies propres, Équiterre, l'Association de l'Aluminium du Canada et le Réseau des ingénieurs du Québec. Elle est soutenue par le Mouvement Desjardins, Enerkem, Innergex et la CSN.

ASPECTS A SALUER

Parmi les éléments à saluer, nous souhaitons relever :

- L'intention de mieux structurer l'action du gouvernement en matière de développement économique et de faciliter l'émergence de nouveaux projets et de nouveaux entrepreneurs ;
- La volonté d'adopter une approche client pour les entreprises en mettant à leur disposition des professionnels pour les accompagner dans les méandres administratifs de l'État et en améliorant l'accès aux services sur l'ensemble du territoire québécois ;
- Le soutien à l'investissement privé, dont aux fonds spécialisés, à l'innovation et à la productivité des entreprises ainsi que l'appui à l'internationalisation et à l'exportation ;
- La décision d'offrir du capital patient aux entreprises d'économie sociale pour leur permettre de développer des produits financiers qui combleront les besoins des organisations et des entreprises ;

- La prise en compte des grappes industrielles et des regroupements régionaux dans la définition des priorités de la BDEQ ;
- Nous croyons fermement au potentiel des entreprises québécoises et voyons d'un bon œil, le mandat de Capital émergence Québec, qui, en plus de soutenir les fonds privés spécialisés, les fonds de fonds et les anges financiers, investira aussi directement dans les entreprises du secteur manufacturier, au stade de démarrage. Cette approche est un complément essentiel pour assurer une chaîne d'approvisionnement solide incluant des fournisseurs à valeur ajoutée ;
- Enfin, nous apprécions la résolution du gouvernement de développer de nouveaux créneaux liés notamment aux énergies renouvelables et à l'électrification des transports, des créneaux prometteurs ;
- À ce titre, nous accueillons très favorablement la création d'un fonds dédié de 200 millions de dollars pour l'électrification des transports et le développement de technologies propres, tel qu'annoncé dans le dernier budget¹, que nous retrouvons à l'article 130 du projet de loi².

Nous profitons de l'occasion pour soulever un point important à propos de l'usage de l'expression « technologies vertes » dans l'ensemble de la documentation gouvernementale. Dans un souci d'harmonisation avec la terminologie internationale, il serait plus qu'opportun d'intégrer plutôt l'expression « technologies propres ».

¹ Budget 2013-2014 du gouvernement du Québec, p. 57.

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Investir.pdf>

² Art. 130 : « Le ministre vire au Fonds du développement économique institué par l'article 22 de la Loi sur la Banque de développement économique du Québec les sommes déterminées par le gouvernement pour l'exécution des mandats qu'il confie en vertu de l'article 17 de cette loi pour soutenir le développement de nouvelles technologies vertes et des énergies propres, renforcer les actions pour électrifier le transport de personnes et de marchandises ainsi que pour favoriser l'adoption de nouveaux processus et de technologies permettant de réduire l'empreinte carbone des entreprises. »

De surcroît, il nous apparaîtrait également opportun de ramener à l'alinéa 2, de l'article 2, le « développement de technologies propres » (cité à l'alinéa 5), car il s'agit là d'un élément aussi transversal que peuvent l'être l'investissement privé, l'innovation et la productivité dans les entreprises.

Nous vous invitons à y revenir durant la période de questions.

PREOCCUPATIONS

Évidemment, de la lecture du projet de loi, découlent un certain nombre de préoccupations en lien avec les structures qui seront créées.

Concernant Développement économique Québec, nous sommes préoccupés par :

- L'harmonisation des orientations et des actions dans toutes les régions du Québec ;
- L'intégration du personnel provenant de plusieurs entités gouvernementales aux cultures différentes et la coordination avec les CLD existants ;
- L'identification des objectifs de performance, notamment concernant l'allégement administratif des processus ;
- L'élaboration des critères de rendement de la BDEQ ;
- La participation d'intervenants compétents, voire des experts, pour bien accompagner les entreprises afin qu'elles atteignent leur plein potentiel ;
- La formation aux intervenants de première ligne pour ne pas créer de ressacs qui engendreraient leur lot de retards et de critiques.

Concernant Capital émergence Québec, nous sommes préoccupés par :

- L'importance d'alimenter tous les maillons de la chaîne de financement pour soutenir adéquatement les entreprises dans toutes les étapes de développement ;
- L'importance d'offrir du capital qui se veut complémentaire à l'offre actuelle et ne pas faire une concurrence déloyale aux institutions financières ou aux fonds de capital de risque existants, tout en assurant la pérennité du modèle de capital de risque privé ;
- Le jumelage des investissements privés dans de grands projets d'immobilisation par l'entremise de prêt subordonné.

Concernant Ressources Québec, nous sommes préoccupés par :

- Le verdissement des activités associées aux ressources, qui devrait être une priorité ;
- À ce titre, nous souhaiterions voir un élargissement de la notion de ressources et de carburants dans l'ensemble du projet de loi afin que puissent y être inclus les résidus entrant dans la composition, par exemple, des biocarburants de 2^e génération.

De manière générale, concernant le mandat de la BDEQ en lien avec les opportunités associées à une économie plus verte, nous sommes préoccupés par :

- La nécessité de développer :
 - Plus de cohérence dans les politiques et les interventions de l'État ;
 - Une vraie synergie avec les autres programmes du gouvernement, notamment en ce qui a trait à la politique énergétique, à la politique industrielle et manufacturière, ou au plan d'action contre les changements climatiques, qui feront aussi appel aux entreprises ;

- Une plus grande cohésion avec les autres ministères, notamment en ce qui concerne les priorités régionales, afin de créer des synergies interrégionales ;
- La capacité du gouvernement à mettre en place cette nouvelle structure de manière rapide et efficace ;
- L'élaboration du plan stratégique de la BDEQ à venir, dont nous attendons qu'il souscrive avec déférence à la Loi sur le développement durable.

QUELQUES SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES

- Les entreprises de l'économie verte aimeraient bénéficier de programmes adaptés pour accélérer leur croissance, comme pour celles de l'économie sociale ;
- Il faut aussi trouver une voie d'accélération dans le traitement des demandes des entreprises répondant aux priorités régionales ou nationales, ainsi que pour les entreprises ayant des projets qui permettront au Québec de réduire ses émissions de GES.

CONCLUSION

En conclusion, SWITCH considère que la BDEQ a le potentiel de devenir un premier outil essentiel à l'accélération du virage vers une économie verte, si on veut rendre plus cohérentes et efficaces les interventions de l'État.

SWITCH souscrit donc au projet de création de la BDEQ, mais souhaite qu'il devienne un premier pilier et bras financier de l'accélération de notre transition vers une économie verte.

En terminant, nous saluons la volonté du gouvernement de collaborer à la tenue d'une réflexion nationale pour accélérer la transition vers une économie verte et ainsi mieux définir le fil conducteur des orientations des nouvelles politiques et programmes.

À présent, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Pour plus d'informations sur SWITCH :

<http://allianceswitch.ca/>